

Il est difficile d'interpréter le tableau précité sans avoir d'autres données sur la situation familiale. Par exemple, en ce qui concerne le revenu familial dérivé de l'emploi, qui sont les salariés et quelle tranche du revenu le chef de famille gagne-t-il ou touche-t-il? Dans le cas des personnes seules, l'interprétation est plus aisée. Là, nous constatons en passant du groupe des moins âgés au groupe des plus âgés, la différence très nette qu'il y a dans la part du revenu lorsque des transferts d'allocations viennent s'y ajouter. Nous notons aussi l'importance relative du revenu d'emploi; plus de 40 p. 100 du revenu des personnes seules âgées de 65 à 69 ans est dérivé du marché du travail. Ce pourcentage descend à moins de 50 p. 100 lorsque nous arrivons au groupe des 70 ans et plus.

En comparant les données extraites des enquêtes sur les finances des consommateurs de 1951 et de 1961, on constate qu'il y a un mouvement très net dans la répartition des sources de revenus des personnes âgées.

Tableau 8.—Principales sources de revenus des personnes âgées selon l'âge et la situation familiale, en 1951 et en 1961

	Personnes seules âgées de 65 ans et plus		Familles dont les chefs ont 65 ans et plus	
	1951	1961	1951	1961
Aucun revenu.....	10.6	2.8	1.7	0.7
Revenu d'emploi.....	25.0	13.4	60.9	49.2
Revenu de titres.....	16.3	10.2	10.9	6.9
Transferts d'allocations provenant du gou- vernement.....	38.8	65.6	19.7	34.2
Autres sources (ex. pensions privées).....	9.3	8.0	7.0	9.0
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Enquêtes sur les finances des consommateurs faites en 1952 et en 1962, données non publiées.

Le tableau 8 ne fournit pas une description aussi détaillée de la répartition des âges que le tableau 7. C'est pourquoi nous devons consulter les deux tableaux en parallèle (c.-à-d., de 65 à 69 ans et 70 ans et plus), bien qu'ils aient, comme il est susmentionné, des caractéristiques différentes. Mais, en dépit de cette classification sommaire, il est tout à fait évident que le rôle joué par les prestations du gouvernement s'est accru considérablement au cours des dix dernières années; ce qui contraste avec la baisse très accentuée de la valeur toute relative du revenu d'emploi. C'est un fait qui nous incite à toujours nous intéresser à la situation du marché du travail et aux mesures à prendre à l'endroit des vieilles personnes. Si le mouvement vers une plus grande sujétion aux transferts d'allocations se généralise, il est évident que les personnes âgées devront compter de plus en plus sur une forme quelconque de pension de retraite plutôt que sur un revenu d'emploi.

Une autre caractéristique propre à la dernière décennie a été la baisse variable accusée par la valeur du revenu de titres que touchaient les personnes âgées. Cela nous incite à nous renseigner au sujet de la répartition et de la composition de leurs avoirs, étant donné que, sans ces renseignements, il serait très difficile d'évaluer